

ALLOCUTION DU

DR ALA ALWAN

DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'OMS

POUR LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

31 MAI 2015

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, notre objectif est de mettre fin au commerce illicite des produits du tabac. Notre Région est en danger ; la santé de nos populations est menacée par ce commerce. J'appelle donc toutes les parties concernées à œuvrer ensemble pour éliminer ce commerce illicite des produits du tabac.

Des produits du tabac illicites entrent et sortent en contrebande des pays de la Région OMS de la Méditerranée orientale. La contrebande de cigarettes, de tabac pour pipe à eau et de tabac sans fumée dépasse les frontières. Chaque année, les gouvernements du monde entier perdent USD 40,5 milliards de recettes du fait du commerce illicite des produits du tabac. Dans certains pays, le commerce illicite peut représenter jusqu'à 50 % en part de marché. Le fait que ce commerce soit plus important dans les pays à revenu faible et intermédiaire que dans les pays à revenu élevé fait courir un risque à de nombreux pays de la Région. Les résultats que nous avons obtenus jusqu'ici en matière de lutte antitabac sont remis en cause par cette opération illégale. De plus, l'accessibilité des produits de contrebande contribue à l'augmentation de l'utilisation de produits du tabac et donc à davantage de morbidité.

Bien que les cigarettes soient de loin le produit du tabac illicite le plus fréquent, elles ne sont en aucun cas le seul. De 2012 à 2013, la quantité de tabac sans fumée de contrebande qui a été saisie est passée de 8 à 38 tonnes, tandis les saisies de tabac pour pipe à eau augmentaient de 69 à 75 tonnes. Ces produits du tabac illicites ne sont pas taxés et échappent à toute réglementation. Ils ne comportent aucune mise en garde sanitaire, et ne répondent à aucune des exigences fixées pour le conditionnement et l'étiquetage. Ceci les rend moins coûteux, plus facilement disponibles et accessibles, notamment pour les jeunes et les pauvres, atténuant ainsi l'impact des politiques et des mesures de lutte antitabac adoptées par les gouvernements.

Aujourd'hui, le tabac continue de poser une menace réelle pour la santé publique. Près de six millions de personnes meurent chaque année des suites de la consommation directe de tabac et de l'exposition au tabagisme passif. Nos données indiquent que le tabagisme dans de nombreux pays de la Région est très élevé, jusqu'à 36 % des adolescents âgés de 13 à 15 ans et 32 % des personnes de plus de 15 ans consommant du tabac. Chez l'homme, ce chiffre peut dépasser 50 % dans certains pays de la Région.



**Organisation
mondiale de la Santé**

Bureau régional de la Méditerranée orientale

Le tabagisme représente par ailleurs un défi sérieux pour les efforts de prévention des maladies non transmissibles qui sont déployés actuellement dans de nombreux pays. Ces maladies, notamment les cardiopathies, les AVC, les cancers, les pneumopathies chroniques et le diabète, constituent la principale cause de décès prématuré dans les pays de la Région, représentant plus de 57 % de tous les décès. Deux tiers de ces décès prématurés sont liés à l'exposition à des facteurs de risque courants, dont le tabagisme.

Heureusement, chaque problème a une solution. Pour le problème du tabac, cette solution passe par le Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. Il s'agit du premier protocole à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac – le tout premier traité international de santé publique. L'élimination du commerce illicite des produits du tabac permettra de diminuer la consommation, de réduire le nombre des décès prématurés et d'augmenter les recettes publiques.

Si l'on élimine le commerce illicite, les gouvernements du monde entier devraient pouvoir récupérer au moins USD 31,3 milliards chaque année ; et plus de 164 000 décès prématurés par an - pour une grande majorité dans les pays à revenu faible et intermédiaire - devraient être évités, à compter de l'année 2030.

Qui se cache derrière le commerce illicite des produits du tabac ? Un ennemi très puissant et tenace, qui compte de nombreux réseaux : l'industrie du tabac. Depuis 2004, les quatre principales compagnies de tabac internationales ont payé des milliards de dollars en amendes et règlements pour les procès sur la contrebande de cigarettes en Europe et au Canada.

L'industrie du tabac tente de détourner le Protocole de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, en contactant les pays pour examiner des solutions au commerce illicite et en organisant des réunions aux niveaux national et régional.

Cependant, la solution est sans équivoque. L'entrée en vigueur du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac exigera des mesures de coopération au niveau international pour contrôler la chaîne d'approvisionnement et place donc la solution dans les mains des gouvernements.

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac cette année, j'appelle les pays à s'engager envers le Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac et à devenir Parties à ce protocole.

